

7^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 15 juin 2021, 19 h 00

Par visioconférence

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Vice-président
M ^{me} Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Serge Rousseau	Trésorier
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Hugo Leblanc	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M ^{me} Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Marie-Christine Fortin	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Hélène Giguère	Administratrice
--------------------------------	-----------------

7 participants

7^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi le 15 juin 2021, 19 h 00
Par visioconférence

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Adoption du procès-verbal du 18 mai et 25 mai 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal au 25 mai 2021	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillères municipales	19 h 25
6.	Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 35
7.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
	Boulevard de la Chaudière	
	Livre d'or	
	Sécurité	
	Table de concertation vélo	
	Environnement et protection de la nature	
	Golf de Cap Rouge	
	Marché public ponctuel	
8.	Fonctionnement	20 h 25
	▪ Information et communication	
	▪ Trésorerie	
9.	Divers	20 h 35
10.	Levée de l'assemblée	20 h 45

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président M. Louis Martin souhaite la bienvenue aux participants à 19h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Louis Martin fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CQCR-21-CA-32

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 18 mai 2021 et du 25 mai 2021

Aucune modification au procès-verbal du 18 mai.

Résolution CQCR-21-CA-33

Sur proposition de M. Hugo Leblanc appuyée par M. Serge Rousseau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Modification au procès-verbal du 25 mai : en page 4, dans les points abordés par Mme Corriveau : séparer les concepts de rues partagées (chemin St-Louis à l'ouest de rue Francoeur) et animées.

Résolution CQCR-21-CA-34

Sur proposition de M. Serge Rousseau appuyée par M. Michel Lagacé, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 25 mai 2021 en incluant la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal au 18 mai et au 25 mai 2021

Aucun suivi pour le 18 mai.

Questions au Service du transport et de la mobilité intelligente : M. Martin a retourné la liste de questions à Mme Savard le 3 juin. Il devrait avoir une rencontre avec M. Des Rivières cet été, avant les vacances pour en discuter.

Parc Robert L. Seguin : M. Serge Rousseau est allé marcher dans le parc avec Mme Savard et M. Marc-André Chartrand. Les modifications en lien avec la pancarte devraient être apportées sous peu.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau aborde le point suivant :

- Communiqué concernant la stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier : les travaux devraient commencer à l'automne.

Mme Marie-Josée Savard aborde les points suivants :

- Questions au Service du transport et de la mobilité intelligente : une rencontre sera organisée sous peu pour adresser les questions. (Marc Des Rivières)
- Parc Robert L. Seguin : L'idée serait d'aménager un sentier à cet endroit pour décourager les gens de venir y jeter leurs résidus verts. Elle confirme que la pancarte devra être modifiée.
- Centre communautaire : Le projet du nouveau centre communautaire s'inscrit comme une opportunité qui s'inscrit dans les consultations pré-budgétaires... Le projet est plus du domaine de la réflexion. La correspondante envoyée aux organismes utilisateurs avait comme objectif de rassurer les organismes. Les rencontres avec les organismes et la population pourraient avoir lieu à l'automne.

6. Période de questions et de commentaires des citoyens

M. Serge Rousseau demande un suivi concernant l'ajout d'un escalier pour se rendre sur Jean Gauvin (passage piéton près de Émélie-Chamard); Mme Lafond va demander un suivi à l'automne.

Mme Marie-Christine Fortin, représentant les scouts de Cap Rouge, mentionne que le groupe a reçu une lettre concernant le projet du nouveau centre communautaire en date du 30 mars. Cette lettre indique que la Ville prendra contact éventuellement avec le groupe scout. Puisqu'aucune autre communication n'a été faite de la part de la Ville, le groupe scout voudrait savoir quand s'attendre à être contacté à ce sujet (voir section 5).

7. Dossiers du conseil de quartier

Boulevard de la Chaudière :

Le projet d'aménagement du Mail Cap Rouge a été présenté à la rencontre du conseil d'arrondissement le 14 juin. Le projet proposé comporte quelques différences avec le plan présenté lors de la consultation, notamment l'inclusion de marchés publics temporaires, la création de 4 petites zones distinctes (plutôt qu'une seule grande zone) et l'ajout de la notion d'angles d'éloignement. Le conseil d'administration souhaiterait avoir des explications de la part de la Ville concernant l'impact des angles d'éloignement. Mme Savard mentionne que les angles d'éloignement ont été sélectionnés en considérant les commentaires provenant des consultations. Mme Savard souligne que les promoteurs impliqués sont ouverts aux commentaires et il s'agit d'un bel exemple de collaboration. Des informations supplémentaires seront transmises. M. Martin mentionne qu'une formation concernant la notion des angles d'éloignement serait utile comme outil pour les conseils de quartier car selon les observations des membres, les angles ne sont pas toujours les mêmes appliqués.

Le projet Galiléo a également été abordé lors du conseil d'établissement du 14 juin. Le projet proposé comporte deux modifications en comparaison au projet présenté : retrait du groupe P3 (éducation et formation) de localisation obligatoire au rez-de-chaussée (ex : garderie) et la seconde modification concerne les angles d'éloignement.

Livre d'or

Aucune mention ce mois-ci.

Sécurité

La résolution adoptée lors de la dernière rencontre du conseil de quartier, demandant un suivi concernant les points contenus en annexe du Mémoire sur la sécurité routière déposé en janvier 2020, a été acheminée à la Ville.

Table de concertation vélo

Mme Lafond a vérifié et le Mémoire sur la mobilité active déposé a été mis en ligne le 15 juin en après-midi.

Pistes cyclables dangereuses : article dans le journal du 6 juin sur la piste bi-directionnelle Promenade-des-Sœurs.

M. Lagacé a assisté à une rencontre de la Table de concertation vélo dans laquelle la Ville présentait les aménagements à venir pour les pistes cyclables.

Environnement et protection de la nature

Stabilisation de la plage Jacques-Cartier : le projet progresse.

Municipalisation du secteur de la plage Saint-Laurent : Mme Savard explique le contexte (municipalisation est requise pour l'aménagement d'un réseau d'égouts et la municipalisation implique par la suite taxe). La rue comporte de nombreuses contraintes qui empêchent la municipalisation, mais considérant qu'il s'agit d'une problématique environnementale, la municipalisation pourrait être permise dans ce cas. Une séance d'informations avec les citoyens est prévue le 16 juin afin de permettre aux citoyens de déterminer s'ils veulent toujours le réseau d'égouts. Ils seront par la suite invités à compléter un formulaire. M. Hugo Leblanc demande des explications concernant le fait qu'une portion de cette rue est sur le territoire de Saint-Augustin. Mme Savard mentionne que ce dossier est travaillé en collaboration avec la Ville de Saint-Augustin.

Présence d'herbe à poux : pour signaler une adresse ou un secteur, faire un appel au 311 et demander à contacter Mme Waldo pour le traitement de l'herbe à poux.

Golf de Cap Rouge

La Ville a répondu aux questions envoyées par le comité citoyen.

Marché public ponctuel

Mme Sylvie Roy mentionne que le projet a reçu la subvention maximale de la part de la Ville; elle remercie Mme Savard et Mme Corriveau. Des demandes de subventions ont été effectuées auprès de la caisse populaire Desjardins. Le marché public a appliqué

pour une subvention du fond d'aide communautaire. Desjardins a indiqué qu'ils étaient favorables à la demande de subvention. Le MAPAQ, qui a trouvé très pertinente la demande du marché, a aussi donné un avis favorable. Une première rencontre est prévue cette semaine avec les producteurs participants.

Mme Roy et Mme Gagné soulignent la belle collaboration avec la Ville. Mme Savard et Mme Corriveau félicitent le conseil de quartier pour le travail accompli.

10.

Fonctionnement

▪ Information et communication

Les formations de la nouvelle politique de participation publique et pour les nouveaux administrateurs ont été reportées à l'automne.

Une citoyenne a communiqué avec le conseil de quartier concernant le remplacement de 2 lampadaires localisés dans le domaine de l'érable rouge. Mme Corriveau suit la demande et mentionne que l'analyse est en cours.

▪ Trésorerie

Le trésorier M. Serge Rousseau informe d'un solde bancaire à ce jour de 529.00\$

Résolution CQCR-21-CA-35

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est résolu de remettre une somme de 36 \$ à M. Louis Martin pour le remboursement des frais reliés à la déclaration de mise à jour annuelle au Registre des Entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-21-CA-36

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par M. Louis Martin, il est résolu de rembourser une facture d'un maximum de 200 \$ au marché public ponctuel de Cap Rouge pour payer la facture d'un achat de matériel à déterminer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-21-CA-37

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyée par Mme Sylvie Roy, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M^{me} Marie-Christine Fortin pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.

Divers

Mme Lafond va mettre en annexe au procès-verbal du 18 mai le rapport de la demande de consultation publique.

Mme Lafond mentionne qu'une rencontre additionnelle est à planifiée pour le mois de septembre en raison de deux demandes d'opinion. La date sera déterminée par un Doodle envoyé aux administrateurs par Mme Lafond.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est demandée à 20 h 45 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M^{me} Marie-Christine Fortin et révisé par M. Louis Martin et M^{me} Nathalie Gagné.

Nathalie Gagné, secrétaire

Louis Martin, président